Agriculture and Agri-Food Canada Agriculture et Agroalimentaire Canada

Canada

Turquie
Profil agroalimentaire d'un pays

Aperçu sur les statistiques

Juillet 2001

Avant-propos

Le présent rapport actualise les renseignements statistiques contenus dans les documents existants portant sur la Turquie. Compte tenu des derniers développements économiques, nous avons jugé nécessaire de fournir cette information.

Contexte

La Turquie peut se vanter d'avoir une population jeune, un secteur privé dynamique, des liens régionaux et une infrastructure qui se développe rapidement. On dit que la Turquie est l'un des dix plus importants « vastes marchés en développement ».

Démographie	
Population totale	65,6 millions
Taux de croissance	1,5 %
Répartition selon l'âge	
0 à 14 ans	29 %
15 à 64 ans	65 %
65 ans et plus	6 %
Espérance de vie	
Total	70,97 ans
Hommes	68,63 ans
Femmes	73,41 ans

Géographie

La Turquie s'étend sur toute l'Asie Mineure et sur une petite partie de l'Europe de l'Est. Elle partage ses frontières terrestres avec la Bulgarie, la Grèce, la Syrie, l'Iraq, l'Iran, la Géorgie, l'Arménie et le Nakhitchevan. La Turquie occupe une position stratégique, les Turcs entretenant de solides relations sur les marchés du Moyen-Orient et contrôlant les détroits turcs qui relient la mer Noire à la mer Égée.

Villes-centres	
Istanbul	13 millions
Ankara	5 millions
Izmir	3,5 millions
Adana	3 millions

La Turquie occupe un territoire total de 770 760 km^2. Sa capitale, Ankara, est aussi une métropole commerciale importante. Par ailleurs, la ville la plus grande et la plus importante sur le plan commercial est Istanbul, qui compte 13 millions d'habitants.

Le climat est tempéré, les étés étant chauds et secs, et les hivers, cléments, mais humides. Par contre, l'intérieur du pays connaît des conditions climatiques plus rigoureuses avec des étés plus chauds et des hivers plus frais.

Parmi ses ressources naturelles, on retrouve l'antimoine, le charbon, le chrome, le mercure, le cuivre, le bore, le soufre, le minerai de fer, les terres arables et l'hydro-électricité.

Agriculture

Le secteur agricole de la Turquie est axé sur les exportations, et le pays est largement autosuffisant. Trente-deux pour cent des terres disponibles sont considérées comme cultivables, des cultures permanentes en occupent 4 %, et 16 % servent aux pâturages permanents.

Historiquement, le secteur agricole a toujours été le plus gros employeur et l'acteur le plus important de l'économie turque. Cependant, avec la diversification de l'économie du pays, l'agriculture a perdu de l'importance en raison de la croissance rapide de l'industrie et du secteur des services. En 2000, le secteur agricole employait 45 % de la population et comptait pour 18 % du produit intérieur brut (PIB).

Les cultures représentent 55 % du secteur agricole, l'élevage, 34 %, et le reste est départagé entre la sylviculture et l'aquiculture. Les céréales et les grains occupent la plus grande part de la superficie consacrée à l'agriculture. Parmi les principales cultures, on compte le blé, les légumineuses, le coton, les agrumes, le tabac et la betterave à sucre.

En 1999, les produits agricoles représentaient 8,3 % du total des revenus d'exportation de la Turquie et étaient évalués à environ 2,2 milliards de dollars. Toujours en 1999, les exportations turques de produits agroalimentaires totalisaient 3,9 milliards de dollars US. Les Turcs continuent de diversifier leurs exportations agroalimentaires par le développement des techniques de transformation.

Économie

La Turquie peut compter sur un dynamisme économique en conjuguant l'agriculture traditionnelle des villages à l'industrie et au commerce modernes. Le secteur privé est fort et croît rapidement, mais l'État joue encore un rôle primordial dans les secteurs industriel et bancaire, ainsi que ceux des transports et des communications.

Récemment, par contre, l'économie a connu un certain déséquilibre et une croissance en dents de scie. Pour 2001, on estime que le PIB sera de 204,7 milliards de dollars US et de 3 070 $ US par habitant. Le gouvernement de la Turquie a annoncé un taux de croissance du PIB de -5 % pour 2000, en raison de problèmes économiques nationaux. En outre, le taux de chômage a grimpé, passant de 7,3 p. 100 en 1999 à 8,3 % en 2000.

Le secteur de l'énergie de la Turquie connaît une croissance rapide en raison de la forte demande émanant du secteur privé en expansion. Le gouvernement turc prévoit investir quatre milliards de dollars US par année jusqu'en 2020 afin d'accroître sa capacité de production d'énergie. Les autres principaux secteurs de l'économie turque en pleine croissance sont l'énergie, les télécommunications, l'environnement, les technologies de l'information et le textile.

Indicateurs économiques	
PIB	204,7 milliards de $ US
Croissance du PIB	-5 %, -4 % (2001)
PIB par habitant	3 070 $ US
PIB par secteur	
Agriculture	18 %
Industrie	29 %

Services	53 %

Une crise économique nationale a récemment secoué l'économie turque. Cependant, grâce aux réformes appliquées par le gouvernement et à l'aide internationale, on s'attend à ce que la Turquie émerge de la crise et prenne le contrôle des taux d'inflation ainsi que d'intérêts traditionnellement élevés.

La crise économique turque a commencé lorsque le gouvernement a décidé d'abandonner le contrôle du taux de change et de faire de la devise turque une devise flottante. La livre a alors perdu 40 % de sa valeur au cours du premier trimestre de 2001. Également, le désaccord politique entre le premier ministre et le président de la Turquie a contribué à affaiblir encore plus le secteur bancaire et à aggraver la crise. Les taux d'intérêts ont grimpé à 100 %, et la dette publique pourrait équivaloir à 80 % du PIB d'ici la fin de 2001. L'inflation a atteint les trois chiffres en janvier 2001, mais a chuté ensuite rapidement pour se stabiliser autour de 57 % à la fin du premier trimestre.

Main-d'oeuvre	
Totale	23,8 millions
Taux de chômage	8,3 %
Par secteur	
Agriculture	45,8 %
Industrie	20,5 %
Services	33,7 %

Malgré des prévisions ne laissant entrevoir aucune amélioration immédiate au milieu de 2001, le pire de la crise économique turque est passé. Selon les analystes, il importe d'avoir une stabilité politique pour arriver à surmonter la crise. Les membres de tous les partis politiques concernés ont indiqué que le gouvernement de coalition demeurerait intact et au pouvoir. Le gouvernement turc a amorcé un plan de redressement à long terme visant à sortir sans heurt l'économie du pays du marasme et à garantir la prospérité.

Le gouvernement a pris des mesures décisives en commençant par une réduction de 9 % des dépenses publiques, ainsi que par un gel de l'embauche et des salaires dans le secteur public. Il a également amorcé un processus de privatisation du secteur bancaire dans l'espoir d'une relance. À la suite de ces nombreuses réformes gouvernementales positives, on s'attend à ce que l'inflation continue de décroître pour 28 juin 2001atteindre 16,6 % en 2002.

En plus des réformes du gouvernement, le gouvernement de la Turquie a mis sur pied un programme économique que soutiendra un troisième accord en 18 mois entre celui-ci et le Fonds monétaire international (FMI). En vertu de la plus récente entente, la Turquie recevra un prêt de huit milliards de dollars US du FMI et un autre de deux milliards de dollars US de la Banque mondiale. Ces deux organismes ont émis des prévisions favorables en ce qui concerne l'économie de la Turquie, à condition que les deux ententes de prêt soient respectées.

Pour de plus amples renseignements sur l'économie de la Turquie, consultez le site Coup d'oeil sur la Turquie

Accords commerciaux

C'est avec les Européens que les Turcs entretiennent leurs principaux liens sur le plan de la politique, de l'économie et de la sécurité. Ces dernières années, ils ont continué d'étendre leurs relations avec les Européens de l'Ouest. Le gouvernement de la Turquie s'est de nouveau joint au Conseil de l'Europe après une absence de plusieurs années et envisage maintenant de devenir membre de plein droit de l'Union européenne (UE).

Le 1er janvier 1996, le gouvernement de la Turquie formait une union douanière avec les membres de l'UE. L'entente couvre les produits industriels et agricoles transformés. Le gouvernement de la Turquie a donc harmonisé ses lois et ses règlements avec les normes de l'UE. Il a aussi adopté le régime de tarif extérieur commun de l'UE, réduisant par le fait même ses tarifs pour les tierces parties, dont le Canada.

En 1991, le gouvernement de la Turquie signait un accord de libre-échange avec les membres de l'European Free Trade Association (EFTA). Il négociait également des accords de libre-échange avec plusieurs

gouvernements de l'Europe centrale. En 1992, il formait, avec 10 autres gouvernements de sa région, le Conseil de coopération économique de la mer Noire afin de renforcer le commerce régional et la coopération économique.

Le gouvernement de ka Turquie joue également un rôle important au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en raison du contrôle qu'il exerce sur les détroits qui relient la mer Noire à la Méditerranée. La ville d'Izmir loge deux quartiers généraux de l'OTAN.

En plus de sa relation avec l'OTAN et l'UE, la Turquie appartient à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et au Conseil de l'Europe. Elle est également membre des Nations Unies (ONU) et de l'Organisation de la conférence islamique (OCI).

La Turquie joue un important rôle, servant de liaison pour bon nombre de nations commerçantes au Moyen-Orient. Les liens culturels facilitent les relations commerciales entre les habitants du Moyen-Orient et ceux de la Turquie. Le gouvernement et les dirigeants d'entreprises turcs ont également établi des relations dans les pays de l'Asie centrale en raison de leur proximité immédiate, ainsi que de leurs liens linguistiques et ethniques.

Le gouvernement turc a indiqué qu'il souhaiterait s'engager dans d'autres entreprises communes avec des sociétés étrangères dans l'espoir d'obtenir l'accès à d'autres nouveaux marchés du Moyen-Orient et de l'Asie centrale.

Concurrence

La Turquie est une économie de marché possédant un important secteur d'importation. En 2000, le volume d'importations total en Turquie a totalisé 53,5 milliards de dollars US, soit une augmentation par rapport aux 39,2 milliards de dollars US de 1999. Les principales importations de la Turquie sont les combustibles minéraux et les lubrifiants (16,3 %), la machinerie non électrique (16,1 %), le pétrole brut (10,4 %), le fer et l'acier (10,2 %), ainsi que la machinerie électrique (7,8 %). Ces importations proviennent principalement de l'Allemagne (14,5 %), de l'Italie (7,8 %), de la France (7,7 %), des États-Unis (5,8 %) et de la Russie (7,6 %).

En 2000, les exportations de la Turquie ont totalisé 53,5 milliards de dollars US, soit une augmentation par rapport aux 26,2 milliards de dollars US de 1999. Les principales exportations ont été les tricots (22,7 %), le fer et l'acier (11,1 %), les fruits et les légumes (8 %), la machinerie (7,1 %) et la céramique (6 %). Les Turcs exportent principalement vers l'Allemagne (20,6 %), les États-Unis (19,2 %), le Royaume-Uni (6,9 %), l'Italie (6,3 %) et la France (5,9 %).

Les sociétés européennes sont exploitées le plus activement, et les produits européens, très en demande, dans le secteur des importations agroalimentaires de la Turquie. Grâce à l'union douanière, les marchandises européennes peuvent entrer en Turquie pratiquement en franchise des droits de douane et, par conséquent, sont souvent vendues à des prix relativement bas. Les importations agroalimentaires de la Turquie ont totalisé 4,3 milliards de dollars en 1998. Les principales importations agricoles sont constituées d'huile végétale, de blé, de tabac et de graines de tournesol.

Le Canada entre en concurrence directe avec de nombreux pays pour ce qui est de se tailler une part du marché turc des importations agroalimentaires. Le produit que les Turcs importent le plus est l'huile végétale, qui provient principalement de la Malaisie. L'Australie exporte deux des produits traditionnels d'exportation du Canada, le blé et les fourrures, vers la Turquie. Les Américains approvisionnent couramment les Turcs en tabac, limitant par le fait même la part du marché des exportateurs canadiens.

Commerce et investissement Canada-Turquie

La Turquie constitue pour le Canada le 38e plus vaste marché d'exportation et le 49e marché d'importation. En 2000, les exportations canadiennes vers la Turquie totalisaient 259 millions de dollars, soit une hausse marquée par rapport aux 215 millions de dollars de 1999. Les principales exportations canadiennes vers la Turquie sont les légumineuses, le charbon, la machinerie et le blé.

En 2000, la valeur des exportations totales de la Turquie vers le Canada a été de 293 millions de dollars, une augmentation à comparer à 251 millions de dollars en 1999. Les principaux produits turcs exportés vers le Canada sont le fer, l'acier, les vêtements et les tuiles céramiques.

L'agroalimentaire domine l'ensemble des exportations canadiennes vers la Turquie, représentant près de 25 % des exportations totales. Les exportations agroalimentaires canadiennes vers la Turquie sont passées de 56,7 millions de dollars en 1999 à 79,1 millions de dollars en 2000. Les lentilles sèches constituent le produit agroalimentaire que les Canadiens ont exporté en plus grande quantité vers la Turquie en 2000, représentant 74,3 p. 100 du total des exportations. Les légumineuses sont maintenant l'un des principaux produits d'exportation du Canada vers la Turquie, constituant environ 82 % des exportations totales de produits agroalimentaires. Parmi les autres principaux produits que les Canadiens exportent en Turquie, on compte le blé (8,4 %), les haricots secs (3,3 %), les pois chiches secs (2,8 %) et les oeufs (2,5 %). Les cinq produits canadiens le plus exportés en Turquie représentaient 91,3 % des exportations agroalimentaires totales.

Les exportations agroalimentaires turques au Canada ont diminué, passant de 35,3 millions de dollars en 1999 à 30,6 millions de dollars en 2000. La principale exportation agroalimentaire turque au Canada cette année-là a été les abricots séchés, représentant 19,5 % des exportations agroalimentaires totales. Parmi les autres exportations agroalimentaires turques au Canada, on compte les raisins (19,3 %), les noisettes (12,9 %), les figues fraîches et sèches (6,1 %), ainsi que les plantes à usage pharmaceutique (4,2 %). Les cinq principales exportations agroalimentaires turques vers le Canada représentaient 62 % des exportations agroalimentaires totales.

L'exportation des céréales constitue un important débouché extérieur pour les entreprises canadiennes. Les Turcs importent des céréales sur une base irrégulière. Les meuneries locales ont tendance à importer du blé lorsque les stocks nationaux sont bas. Les sécheresses, monnaie courante en Turquie, donnent souvent lieu à la nécessité d'augmenter les importations agricoles. De plus, les producteurs de malt locaux importent de l'orge faible en protéine lorsque la production locale est inférieure à celle prévue. Par ailleurs, depuis quelques années, la Turquie connaît également un affaiblissement de la production de lentilles rouges et vertes. Afin de pallier les pénuries locales, les Turcs se tournent vers les Canadiens qui, depuis 1996, sont devenus leurs principaux fournisseurs de lentilles.

Parmi les autres produits agricoles offrant un potentiel d'exportation vers les marchés turcs, on retrouve la pomme de terre de semence, les pois secs, les haricots, les pois chiches, l'alpiste des Canaries, les fèves de soja, les graines de lin et les graines de tournesol. Les produits transformés que les Turcs importent le plus sont le fromage, le beurre, les huiles végétales, le café, le thé, le riz et le sucre.

Les fournisseurs canadiens ont pu obtenir une part du marché en Turquie en offrant des prix concurrentiels et en produisant des biens modelés sur les exigences locales. Les exportateurs canadiens doivent être respectueux des coutumes islamiques et offrir à la population musulmane des produits agroalimentaires certifiés « halal », entre autres pour le boeuf et les aliments préparés.

D'autres possibilites d'exportation existent aussi en raison du manque de développement technologique de la Turquie dans l'industrie de la transformation des aliments. Le gouvernement turc a réagi en insistant sur le développement de cette industrie. Il a institué des mesures visant à encourager les investissements et le transfert de technologie dans ce secteur, ce qui a eu pour résultat d'offrir aux investisseurs étrangers des occasions avantageuses d'investir dans le domaine des techniques de transformation des aliments.

Le Canada vient en 11e place sur la liste des plus gros investisseurs étrangers en Turquie, avec des investissements qui totalisent 297 millions de dollars US en 2001. Les principaux secteurs d'investissements sont les produits forestiers, les télécommunications, la production agro-industrielle, les produits de technogénie et la commercialisation. Également, avec la croissance du secteur du tourisme, les investisseurs canadiens ont aussi l'occasion d'investir dans la restauration et les services hospitaliers.

Pour de plus amples renseignements à l'égard des relations entre le Canada et la Turquie, consultez la page Aperçu du potentiel de marché.

Investissements

Le gouvernement turc considère que l'investissement étranger direct est crucial pour le développement économique et la prospérité du pays. En conséquence, la Turquie offre l'un des régimes d'investissement les plus

libéraux de la zone de l'OCDE. Presque tous les secteurs exposés aux investisseurs turcs sont aussi accessibles pour l'investissement étranger.

Le gouvernement de la Turquie participe aux négociations de l'OCDE en ce qui concerne un accord multilatéral sur l'investissement (AMI) qui, une fois adopté, assouplira encore plus les règlements sur les investissements étrangers.

L'investissement étranger direct est en hausse constante depuis 1996. Cependant, le fait que, depuis quelque temps, le fardeau croissant de la dette intérieure préoccupe les investisseurs a nui aux investissements en 2000-2001. Par contre, les programmes de prêt du FMI et de la Banque mondiale devraient rassurer les investisseurs en 2001. Le gouvernement et les dirigeants de la banque centrale de la Turquie sont convaincus que les récentes réformes économiques vont permettre de reprendre le contrôle des taux d'intérêt élevés ainsi que d'attirer de nouveaux investissements étrangers en 2001-2002.

Le Sous-secrétariat du Trésor filtre tous les investissements étrangers. Les systèmes de sélection sont une simple routine et ne sont pas discriminatoires. Ils ne servent pas d'obstacle aux investisseurs sérieux ni n'entravent la concurrence. Par exemple, les responsables du Trésor ont déjà refusé leur accord à plusieurs petits projets d'investissement, en raison de craintes pour la sécurité des investisseurs individuels.

Les investisseurs étrangers sont sujets à des restrictions dans certains domaines. Les dirigeants d'entreprises qui désirent s'établir dans le secteur des services financiers, y compris les banques et les assurances, ainsi que dans le secteur du pétrole, doivent obtenir une permission spéciale du gouvernement turc.

Pour de plus amples renseignements sur les investissements, consultez la page Web sur le climat d'investissement en Turquie (information en anglais seulement).

Accès aux marchés

Les occasions d'affaires en Turquie sont accessibles aux Canadiens, mais elles demandent un engagement à long terme et une collaboration avec les dirigeants d'entreprises turques. Il est préférable, si l'on veut s'accaparer d'une partie du marché agricole, de s'engager dans une entreprise commune avec une société turque déjà établie. La disponibilité d'un bon nombre de produits agricoles provenant de sources locales a conduit plusieurs firmes étrangères au succès.

Les entreprises canadiennes sont soumises à des droits d'importation; cependant, ces droits demeurent pratiquement inchangés par rapport à 2000. Les entreprises canadiennes ont été à même de prendre une part du marché en Turquie, mais leurs dirigeants devraient s'informer des difficultés propres à la région et examiner soigneusement les perspectives de marché.

La Turquie dispose d'un système de distribution à grande échelle bien organisé des produits d'importation. Une bonne partie des distributeurs utilisent leur propre parc de camions pour acheminer la marchandise à un intermédiaire ou à un point de vente direct établi sur l'ensemble du pays. Les exportateurs canadiens de marchandises en vrac feraient bien de transiger avec un agent régional qui vérifiera les exigences d'importation des céréales et des légumineuses, en fonction de la production et de l'offre locales.

Pour de plus amples renseignements sur l'accès aux marchés, consultez la page sur les règlements et les normes commerciales (information en anglais seulement).

Date de publication: 2001/07/01

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2001